

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROGRAMME 623

ÉDITION ET DIFFUSION

MINISTRE CONCERNÉ : ÉDOUARD PHILIPPE, PREMIER MINISTRE

Présentation stratégique du projet annuel de performances	4
Objectifs et indicateurs de performance	6
Présentation des crédits	11
Justification au premier euro	12

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Bertrand MUNCH

Directeur de l'information légale et administrative

Responsable du programme n° 623 : Édition et diffusion

Le programme 623 « Édition et diffusion » regroupe l'ensemble des activités dites « métiers » ainsi que la totalité des projets informatiques et des investissements. Ce programme comprend les actions suivantes :

- Diffusion légale ;
- Information administrative, édition publique et promotion.

Dans le cadre du plan stratégique 2021, la direction de l'information légale et administrative (DILA) s'attachera en 2020 à moderniser ses activités numériques afin d'améliorer le service rendu aux usagers. Pour répondre aux objectifs de réduction des dépenses de l'État, le projet de loi de finances (PLF) pour 2020 propose une baisse de 10,8M€ en AE et 5,8M€ en CP sur les crédits de fonctionnement de ce programme par rapport à la loi de finances initiale (LFI) pour 2019.

Sous la tutelle du Secrétaire général du gouvernement (SGG), responsable éditorial du site internet « legifrance.gouv.fr », la DILA a lancé en 2017 sa refonte dans le but de faciliter l'accès au droit à tous les publics. Les développements offriront de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux attentes exprimées par les utilisateurs. La DILA a également lancé un grand projet de fiabilisation et de sécurisation de la chaîne de production du *Journal officiel*. Cette démarche vise à renforcer la robustesse du dispositif afin d'éviter les ruptures dans le processus de publication et en garantir ainsi la fluidité et la sécurité. Les investissements 2020 vont se concentrer sur la refonte des outils SOLON et STILA qui doit permettre notamment de renforcer les automatisations pour réduire les interventions manuelles.

En matière de transparence économique et financière, la DILA assure la publication des annonces légales obligatoires (BALO), civiles et commerciales (BODACC) et des marchés publics (BOAMP). Principales ressources financières du budget annexe, ces activités peuvent faire l'objet d'évolutions réglementaires ou tarifaires nécessitant une veille à la fois juridique et technologique renforcée. Des développements favorisant la rationalisation de la mise à disposition des données économiques seront réalisés.

Des investissements sont également programmés en 2020 pour assurer les évolutions continues et itératives du site « service-public.fr » dont les objectifs principaux sont de personnaliser l'accès à l'information administrative et de développer la relation usager/administration. Par ailleurs, la DILA étoffe son offre éditoriale numérique à travers la mise en ligne de son nouveau site internet « vie-publique.fr » et la rationalisation de son catalogue désormais recentré sur les politiques publiques.

Afin de renforcer et d'améliorer ses activités numériques, la DILA souhaite développer l'innovation au service des usagers. En relation avec d'autres entités publiques et privées, l'innovation facilite la recherche de solutions communes et la production d'une intelligence collective. Cela passe par la mise en place de partenariats entre administrations et opérateurs (Direction interministérielle de la transformation publique, DINSIC, Météo-France...). Cette démarche de partage, basée sur les retours d'expériences et l'expérimentation, doit permettre à la DILA d'augmenter son offre de services aux usagers.

L'imprimerie a achevé sa mutation en orientant ses activités vers un modèle d'imprimerie de labeur qui lui a permis d'améliorer la qualité de ses productions. L'enjeu de l'imprimerie est, au travers d'investissements ciblés, de renforcer la sécurité de ses équipements et d'étendre son offre de services pour les clients tout en réduisant ses coûts de fonctionnement, pour tendre progressivement vers les standards de la profession.

Enfin, la DILA s'attachera en 2020 à rendre son système d'information plus robuste et plus efficient. A cet effet, elle se dotera d'un schéma directeur informatique, véritable outil stratégique du pilotage des ressources.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

Objectif	Optimiser la production et la diffusion des données
Indicateur	Contribution au développement de l'accès à la commande publique
Indicateur	Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)
Indicateur	Développer l'édition numérique

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

ÉVOLUTION DE LA MAQUETTE DE PERFORMANCE

- L'intitulé initial de l'indicateur 1.1 « contribution au développement de l'accès des PME à la commande publique » est modifié en supprimant la précision suivante : « des PME ». Cette modification fait suite à la recommandation de la Cour des comptes qui estime que les trois sous-indicateurs associés à cet indicateur, n'ont pas de lien spécifique avec les PME;
- L'indicateur 1.3 « ouverture des données publiques de la DILA » et le sous-indicateur « nombre de jeux de données publiques sous licence ouverte » sont supprimés. Depuis 2015, tous les jeux de données de la DILA ont, en effet, été ouverts en accès libre et gratuit sur le site «data.gouv.fr» et sont mis à jour régulièrement. À partir de 2020, la trajectoire de cet indicateur sur une période triennale serait donc linéaire. De ce fait ne correspondant plus aux critères attendus de performance, il est supprimé;
- L'indicateur 1.4 « développer l'édition numérique des publications de la DILA » devient l'indicateur 1.3 «développer l'édition numérique ». Le sous-indicateur associé «nombre de nouveautés numériques d'ouvrages des marques La documentation Française et les Éditions du JO» qui correspond davantage à un indicateur d'activité, est supprimé et remplacé par le «nombre de visites sur le site «vie-publique.fr»». Cette substitution se justifie par la poursuite de l'évolution de la stratégie éditoriale de la DILA vers le web gratuit natif (qui s'illustre en 2019 avec la mise en ligne du site internet rénové « vie-publique.fr ») et continue, en parallèle, à rationaliser son offre éditoriale papier.

Objectif

OPTIMISER LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION DES DONNÉES

Indicateur 1.1 : « Contribution au développement de l'accès à la commande publique »

La DILA poursuit les améliorations de son site internet « BOAMP.fr » afin d'assurer un meilleur accès à la commande publique pour tous les types d'entreprises. L'indicateur permet de mesurer cette contribution de la DILA en évaluant la fréquentation du site, le nombre de comptes ouverts par les entreprises (au-delà des seules grandes entreprises et de taille intermédiaire) et le nombre d'alertes envoyées.

Indicateur 1.2 : « Optimiser et sécuriser la production du *Journal officiel* (JO) »

La plate-forme de production du système de traitement de l'information légale et administrative (STILA) est l'outil pour les publications de l'information régaliennne et économique.

STILA est une application de saisie et de traitement des textes destinés à être publiés au *Journal officiel*. Elle comprend des contrôles automatiques pour vérifier la conformité de l'écriture et de la présentation des contenus. Différents travaux ont permis d'aboutir à une meilleure continuité dans la chaîne régaliennne allant de SOLON à *Légifrance*.

Par ailleurs, dans le souci d'améliorer la qualité des textes en amont en vue de leur publication, une charte orthotypographique a été formalisée à l'attention des ministères ; de la même manière, le guide de légistique (3e édition) a été mis à jour en 2017 par le service de la légistique et la qualité du droit du secrétariat général du Gouvernement et est accessible gratuitement afin d'accompagner les rédacteurs de textes. De plus, les notions de qualité et de maîtrise des risques ont été placées au cœur des processus de publication de la DILA.

En 2019, une salle de secours pour la rédaction du *Journal officiel* a été installée sur le site de Ségur.

Pour favoriser l'accès aux données (le *Journal officiel* étant totalement numérique depuis le 1^{er} janvier 2016), l'intégralité des textes est accessible sur le site «Legifrance.gouv.fr». «Legifrance.gouv.fr» propose, outre le téléchargement du *Journal officiel* électronique authentifié et l'accès unitaire aux textes qui le composent, l'abonnement à un sommaire interactif, transmis par mail à chaque parution avec l'ensemble des références des textes de la parution du JO du jour.

Indicateur 1.4 : «Développer l'édition numérique»

Une des orientations du plan stratégique de la DILA consiste à renforcer l'offre numérique. L'objectif est de proposer des services conformes aux usages actuels avec une offre numérique éditoriale de qualité et des ressources recentrées sur les politiques publiques. Cette orientation se concrétise par la mise en ligne à la rentrée 2019 du site «vie-publique.fr» modernisé qui prendra sa place dans le tripode de l'offre internet de la DILA, auprès des sites «service-public.fr» et «legifrance.gouv.fr».

Le nouveau site «vie-publique.fr» est issu de la fusion de l'ancien site «vie-publique.fr» et du site «ladocumentationfrancaise.fr» qui disparaîtra.

Ce site repensé, fournira des contenus riches sur les politiques publiques, l'actualité de la vie publique en France et en Europe sans omettre l'international dans la mesure où celui-ci permettra d'éclairer le débat public national. Ce nouveau site a pour ambition de donner, notamment aux plus jeunes, les clés pour comprendre les grands débats qui animent la société et les actions de l'État.

Indicateur

Contribution au développement de l'accès à la commande publique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Nombre total de visites sur le site « BOAMP.fr »	visites	3 205 125	3 219 901	3 000 000	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Comptes ouverts sur le site BOAMP	Nb	168 518	185 515	205 000	205 000	220 000	220 000
Abonnements aux alertes des marchés publics	Nb	98 637	110 717	110 000	112 000	114 000	114 000

Précisions méthodologiques

Source des données : la mesure des trois sous-indicateurs est effectuée automatiquement par l'application de gestion du site.

Mode de calcul : Il s'agit de données brutes.

Commentaires : cet indicateur répond à la recommandation de développer et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique. La DILA y contribue sur son site BOAMP, l'un des principaux sites publics d'annonces légales, en offrant progressivement de nouvelles fonctionnalités aux entreprises candidates. La DILA s'emploie à donner plus de visibilité aux appels d'offres publics.

Cet indicateur composite permet d'avoir une meilleure mesure du trafic sur le site et de ses services.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Depuis fin 2015, le site « BOAMP.fr » offre plusieurs fonctionnalités aux annonceurs de marchés publics et aux entreprises candidates. La DILA facilite l'identification sur le site aux entreprises de toutes les tailles et propose notamment l'ouverture gratuite d'un compte afin de recevoir automatiquement des alertes ciblées sur les appels d'offres déposés par les administrations et les collectivités publiques. Ce système permet aux entreprises de pouvoir candidater plus facilement.

Le nombre de visites constatées en 2018 sur le site « BOAMP.fr » est de 3,2 millions, légèrement supérieur (+0,46%) à celui de l'année 2017. Compte tenu du contexte économique actuel ainsi que du développement d'offres concurrentielles multiples au BOAMP pour les « petits » marchés, les prévisions et la cible du nombre de visites restent constantes.

Les prévisions relatives aux nombres de comptes et d'alertes sont elles, à la hausse, du fait des fonctionnalités de veille sur les appels d'offres qui continuent de remporter l'adhésion des entreprises. Par conséquent, la cible 2020 inscrite au PAP 2019, soit 200 000 comptes ouverts sur le site du « BOAMP », a été révisée à 220 000.

Par ailleurs, la DILA met à jour en continu les formulaires proposés sur le site afin de prendre en compte de manière réactive les changements de réglementation.

Indicateur

Optimiser et sécuriser la production du Journal officiel (JO)

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA	Nb	27	19	27	19	18	18

Précisions méthodologiques

Source des données : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA est recensé en interne par l'équipe de la rédaction du JO.

Mode de calcul : le nombre de rectificatifs publiés au *Journal officiel* imputables à la DILA fait l'objet d'un décompte manuel journalier au sein de la DILA.

Commentaires : les rectificatifs imputables à la DILA sont à mettre en relation avec le nombre total de textes publiés et au regard de l'urgence avec laquelle il faut les publier (du jour au lendemain, ce qui correspond au délai de rigueur). À noter qu'un rectificatif peut être « mixte », c'est-à-dire correspondre à plusieurs erreurs imputables à la DILA et aux ministères ; dans ce cas, ces erreurs sont également prises en compte. STILA est la plate-forme de production du système de l'information légale et administrative. Cet outil vise à améliorer l'accès au droit, notamment par la production sécurisée et la diffusion du JO Lois et décrets sur le site « legifrance.gouv.fr » dans les délais impartis.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Le nombre de rectificatifs publiés au JO imputables à la DILA s'élève à 19 en 2018 pour 27 en 2017, soit une très nette diminution (-30%) au regard de l'activité avec 36 706 textes publiés au JORF en 2018 (+3% ; 35 667 en 2017). Ce constat est très positif, d'autant que depuis 2016, le nombre de rectificatifs a chuté de 56%. Cette performance résulte des nombreuses actions engagées dans le cadre de l'amélioration de la qualité et de la maîtrise des risques avec notamment la mise en place d'une nouvelle organisation de la production et des actions de sécurisation des procédures de publication des textes du *Journal officiel*. Par conséquent, la cible 2020 inscrite au PAP 2019, est donc révisée à 18 rectificatifs.

L'objectif pour les trois prochaines années est de continuer à améliorer l'efficacité des contrôles, à réduire les interventions manuelles permettant ainsi de gagner en productivité et en qualité afin de diminuer progressivement le nombre de rectificatifs imputables à la DILA. La DILA renforce en continu la robustesse de sa chaîne éditoriale pour tendre vers le « zéro défaut » tout en garantissant les délais de publication.

A cet effet, jusqu'en 2022, des travaux majeurs vont être engagés sur l'amélioration technique et la sécurisation des outils de production « SOLON et STILA » avec des montées de version et la mise en compatibilité avec les évolutions à venir des suites bureautiques (windows 10).

Par ailleurs, une attention particulière restera portée à la qualité des recrutements, la formation, la mise à jour des procédures, l'harmonisation des pratiques et l'effectivité des contrôles de différents niveaux (autocontrôle, contrôles mutuels, supervision, cellule de pilotage...).

Pour capitaliser sur ces actions qualité, les indicateurs internes de suivi de traitement (informations sur les intervenants, indicateurs sur la « sensibilité » des textes...) et le bilan qualité sont présentés aux agents au cours de réunions régulières.

En repensant l'organisation avec la maîtrise des risques au cœur des processus, le traitement unitaire des textes est rendu plus fluide, la traçabilité des textes « sensibles » ou représentant une difficulté technique particulière (tableaux, listes à puces, images...) est optimisée. Dans une logique d'amélioration continue, des modèles de structuration sont formalisés pour les textes récurrents sur lesquels des difficultés de conversion de formats ont été identifiées pour limiter les interventions et la manipulation de données au niveau de la rédaction pour leur publication.

Indicateur

Développer l'édition numérique

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2020 Prévision	2020 Cible
Nombre de visites sur le site « vie-publique.fr »	Nb	10 850 121	11 794 310	165	12 000 000	15 000 000	15 000 000

Précisions méthodologiques

Source des données : le nombre annuel des visites provient d'un outil statistique.

Mode de calcul : le nombre de visites est mesuré mensuellement et extrait d'une application statistique.

Commentaires : Les résultats 2017 et 2018 ne concernent que le nombre de visites de l'ancien site "vie-publique.fr". La prévision 2019 du PAP 2019 ne correspond pas à ce nouvel indicateur. Elle était en lien avec l'ancien indicateur "nombre de nouveautés numériques d'ouvrages des marques La Documentation française et les Editions du JO", qui est supprimé au PAP 2020.

JUSTIFICATION DES PRÉVISIONS ET DE LA CIBLE

Totalement rénové du point de vue ergonomique et graphique, le nouveau site «vie-publique.fr» ouvrira à la rentrée 2019 et permettra l'accès à tous ses contenus sur les terminaux mobiles en mode *responsive*.

Le public visé est élargi, allant du lycéen à l'expert. Pour cela, le site offrira gratuitement des contenus avec différents niveaux d'expertise pour permettre à chacun de trouver le niveau d'information qui lui convient.

Les contenus seront issus, dans un premier temps, des sites actuels (Bibliothèque des rapports publics, cartes et contenus socle, discours publics, consultations, dossiers, ...), mais ils vont rapidement s'enrichir de nombreuses illustrations (photographies, infographies et vidéos) et de contenus nouveaux rédigés par la rédaction web. De plus, les contenus issus du pôle publications de la Documentation Française (reprises des publications print ou création nativement web) représenteront une part importante de l'offre du site.

Dans la continuité de cette rénovation, les axes de développements suivants seront travaillés :

- augmentation du nombre de publications mensuelles ;
- diversification des publics ;
- développements de produits multimédias ;
- présence accrue sur les réseaux sociaux.

Ces axes de développement et d'améliorations régulières devraient permettre dans un premier temps de retrouver le nombre antérieur de visites des deux anciens sites (de l'ordre de 14 millions) puis d'augmenter régulièrement la fréquentation grâce à :

- un référencement de qualité ;
- des campagnes régulières de communication et de promotion ;
- une politique soutenue de partenariats institutionnels et éditoriaux ;
- des réseaux sociaux actifs ;
- une lettre d'information hebdomadaire rénovée ;
- des contenus éditoriaux neutres et fiables sur les politiques publiques et le débat public ;
- des formats et niveaux de lecture variés, adaptés aux cibles visées.

Le processus d'amélioration continue s'appuiera également sur des enquêtes utilisateurs régulières et sur la veille des sites «concurrents» à travers des études de benchmark. Une première étude de Benchmark a été réalisée en 2017 et une seconde a été lancée dont les résultats sont attendus en juillet 2019 en vue de l'ouverture du nouveau site pour bien adapter la communication de lancement au regard des avantages du site rénové.

Des panels test sont prévus dès l'ouverture du site et à horizon décembre 2019, afin de mesurer par public ciblé l'impact du nouveau site.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS

2020 / Présentation selon l'article 18-II de la LOLF

Crédits par section Dépenses Crédits du programme	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
Section des opérations courantes	48 973 000	38 173 000		39 330 000	33 530 000	
Achats et services extérieurs	48 923 000	38 123 000		39 280 000	33 480 000	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000	50 000		50 000	50 000	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
623 Édition et diffusion	62 240 000	51 440 000		52 535 000	46 735 000	

2020 / Présentation par action et section

Crédits par action Crédits par section Crédits du programme	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
01 Diffusion légale	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Section des opérations courantes	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Section des opérations en capital						
02 Information administrative, édition publique et promotion	56 240 000	45 440 000		46 535 000	40 735 000	
Section des opérations courantes	42 973 000	32 173 000		33 330 000	27 530 000	
Section des opérations en capital	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
623 Édition et diffusion	62 240 000	51 440 000		52 535 000	46 735 000	

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2019

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 (RAP 2018)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2018 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018	AE LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	CP LFI 2019 + reports 2018 vers 2019 + prévision de FDC et ADP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019
31 926 754		65 818 797	52 535 000	24 866 922

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP au-delà 2022
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019	CP demandés sur AE antérieures à 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE antérieures à 2020
24 866 922	14 285 000	4 781 922		
AE nouvelles pour 2020 AE PLF / AE FDC et ADP	CP demandés sur AE nouvelles en 2020 CP PLF / CP FDC et ADP	Estimation des CP 2021 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2020	Estimation des CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020
51 440 000	32 450 000	17 000 000	1 990 000	
Totaux	46 735 000	21 781 922	1 990 000	

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2020

CP 2020 demandés sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2021 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020	CP au-delà de 2022 sur AE nouvelles en 2020 / AE 2020
63 %	33 %	4 %	0 %

Le programme 623 supporte l'essentiel des dépenses de fonctionnement courant et la totalité des investissements de la DILA.

En 2020, 63% des AE nouvelles devraient être couvertes par des paiements en 2020.

Par ailleurs, 30% des CP demandés en 2020 serviront à couvrir des AE antérieures à 2020.

Les dépenses qui seront engagées et payées dans l'année 2020 concernent principalement les achats de consommables pour l'imprimerie, les frais postaux, les frais de manutention et de stockage ou encore la rémunération des auteurs.

En fonctionnement, la majorité des engagements pluriannuels concernent le domaine informatique (hébergement, maintenance des réseaux et applications...) et l'engagement du marché de fourniture d'électricité.

Parmi les investissements, les CP 2020 sur engagements antérieurs à 2020 portent sur les projets d'envergure tels que la refonte du site « legifrance.gouv.fr » pour 500 000 €, les évolutions des applications STILA et SOLON pour 1 950 000 € ou encore le projet immobilier du site de Desaix pour 500 000 €.

JUSTIFICATION PAR ACTION

Action n° 01

DIFFUSION
LÉGALE

Crédits par section Dépenses Crédits de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
Section des opérations courantes	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Achats et services extérieurs	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions						
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital						
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations						
01 Diffusion légale	6 000 000	6 000 000		6 000 000	6 000 000	

ELEMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

L'action 1 « Diffusion légale » regroupe les crédits de fonctionnement liés à la gestion des annonces du Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP) et du Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC) . Ils concernent les dépenses de collecte, de recouvrement et de facturation de ces annonces pour un montant de 6 000 000 € en AE en CP.

En ce qui concerne le BOAMP, la DILA propose, outre un outil de saisie en ligne (boamp.fr), un format d'échanges au standard XML afin de permettre aux acheteurs publics de saisir leurs avis de marchés. Ce format est mis à la disposition des concentrateurs d'annonces qui se chargent du traitement des annonces destinées à être publiées. Le coût de la rémunération des concentrateurs est estimé à 3 200 000 € en AE et en CP.

De plus, s'agissant de la publication au BODACC réalisée dans le cadre de la mission de garantie de la transparence de la vie économique et financière qui est dévolue à la DILA, les opérations d'enregistrement de saisies, de contrôles spécifiques et de premier traitement des avis sont confiées, par conventions, aux greffes des tribunaux de commerce et des tribunaux civils compétents. Ces travaux de sous-traitance sont estimés à 2 800 000 € en AE et en CP.

Action n° 02

INFORMATION ADMINISTRATIVE, ÉDITION PUBLIQUE ET PROMOTION

Crédits par section Dépenses Crédits de l'action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020	Ouvertes en LFI pour 2019	Demandés pour 2020	FDC et ADP attendus en 2020
Section des opérations courantes	42 973 000	32 173 000		33 330 000	27 530 000	
Achats et services extérieurs	42 923 000	32 123 000		33 280 000	27 480 000	
Impôts, taxes et versements assimilés hors titre 2						
Charges éligibles au titre 2						
Subventions, transferts et interventions	50 000	50 000		50 000	50 000	
Autres charges de gestion courante						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Section des opérations en capital	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
Amortissements des prêts et avances						
Majoration de l'amortissement de la dette						
Acquisitions d'immobilisations	13 267 000	13 267 000		13 205 000	13 205 000	
02 Information administrative, édition publique et promotion	56 240 000	45 440 000		46 535 000	40 735 000	

ELEMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

ACHATS ET SERVICES EXTÉRIEURS

ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

L'action 2 « Information administrative, édition publique et promotion » concentre l'ensemble des activités informatiques, de renseignement administratif multicanal et de productions éditoriales de la DILA. Elle concentre également les activités de gestion des ventes et de promotion ainsi que celles liées à l'activité de l'imprimerie.

Le montant total des crédits de fonctionnement inscrits sur le poste « achats et autres charges externes » est de 31 173 000€ en AE et de 26 530 000 € en CP.

L'évolution des activités de la DILA vers des activités désormais numériques a été renforcée, depuis le 1^{er} janvier 2018, par la création de la sous-direction des systèmes d'information (SDSI) en charge de centraliser toutes les dépenses informatiques. Au titre des projets informatiques, il est prévu, en 2020, de poursuivre les opérations suivantes :

- les prestations informatiques externalisées pour l'hébergement et la maintenance des sites pour 7 843 000 € en AE et 6 910 000 € en CP ;
- l'entretien des applications logicielles pour 8 950 000 € en AE et 8 000 000 € en CP ;
- l'entretien et l'achat des matériels informatiques pour 1 800 000 € en AE et 1 300 000 € en CP ;
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour 2 900 000 € en AE et 1 400 000 € en CP ;

Outre ces dépenses informatiques, les dépenses prévisionnelles relatives aux frais téléphoniques et de messagerie, qui intègrent les coûts de télécommunication du centre d'appel interministériel (CAI) de Metz, s'élèvent à 1 000 000 €

en AE et 750 000 € en CP. Enfin, les autres dépenses concernent la veille et expertise pour 150 000 € en AE et en CP, les audit SI pour 250 000€ en AE et CP et la sécurité pour 400 000 € en AE et 200 000 € en CP.

Le montant des dépenses liées à la gestion et au traitement des courriels et à l'annuaire de l'administration du département de l'information administrative multi-canal est estimé pour l'année 2020 à 700 000 € en AE et CP.

Les dépenses de fonctionnement du Centre d'appel interministériel (CAI) de Metz sont de 190 000 € en AE et en CP. Le CAI de Metz dispose d'un budget propre pour ses dépenses relatives aux énergies et aux fluides (70 000 € en AE et en CP) et aux achats documentaires (120 000 € en AE et CP).

La prévision de crédits pour les activités relatives à l'édition, à la diffusion et à la promotion s'élèvent en 2020 à 1 240 000 € en AE et 1 120 000 € en CP. Elle porte sur les activités suivantes :

- l'édition pour 250 000 € en AE et en CP dont 110 000 € en AE et en CP pour la sous-traitance, 80 000 € en AE et en CP pour la maintenance d'applications et 60 000 € en AE et en CP pour les frais d'études ;
- les prestations externalisées de logistique des ventes d'ouvrages pour 450 000 € en AE et 350 000 € en CP dont 250 000 € en AE et CP de frais de distribution en librairie ;
- Les achats d'ouvrages destinés à la revente est estimé à 50 000 € en AE et CP ;
- les actions promotionnelles et les campagnes publicitaires sont estimées en 2020 à 350 000 € en AE et en CP. Ce budget tient compte des diverses prestations telles que le routage de courriels ou la création de bannières internet et de courriels HTML qui sont mis en ligne sur les sites internet de la DILA ou d'autres sites internet (partenaires ou insertions payantes) afin d'assurer la promotion des produits numériques de la DILA ;
- les frais liés aux foires, expositions, colloques et séminaires sont de 50 000 € en AE et en CP ;
- les autres charges sont estimées à 90 000 € en AE et 70 000 € en CP.

Les dépenses liées à l'activité de l'imprimerie sont estimées en 2020 à 3 850 000 € en AE et 3 450 000 € en CP. Elles concernent principalement l'achat de matières premières et la maintenance de l'outillage et correspondent aux postes suivants :

- l'achat de papier pour 1 400 000 € en AE et 1 400 000 € en CP ;
- l'achat de plaques d'impression "offset" et de produits associés (encres, vernis, solvants...) estimé à hauteur de 700 000 € en AE et 600 000 € en CP ;
- l'achat des pièces détachées pour 200 000 € en AE et 115 000 € en CP ;
- les travaux de sous-traitance d'impression programmés à hauteur de 250 000€ en AE et 200 000 € en CP ;
- les frais postaux pour 200 000 € en AE et en CP ;
- l'entretien du matériel reprographique estimé à 500 000 € en AE et 350 000 € en CP et l'entretien du matériel technique chiffré à 200 000 € en AE et à 150 000 € en CP
- la maintenance des matériels de production et les travaux d'entretien et de réparation sont estimés à 400 000 € en AE et 400 000 € CP.

Les dépenses relatives aux fluides (eau, d'air comprimé, d'électricité, de chauffage urbain et de gaz), quant à elles, sont estimées à 800 000 € en AE et 1 200 000 € en CP. L'entretien du terrain bâti, dont font partie les travaux immobiliers, est estimé à 950 000 € en AE et 800 000 € en CP et celui des ascenseurs à 100 000 € en AE et en CP. Les autres dépenses concernent la collecte des déchets pour 50 000 € en AE et 40 000 € en CP.

AUTRES CHARGES DE GESTION ORDINAIRE

Le poste « autres charges de gestion ordinaire » de l'action n°2 du programme 623 recouvre les redevances versées ainsi que les impôts et taxes. Il est d'un montant total de 950 000€ en AE et en CP et comprend les dépenses suivantes :

- les acquisitions de licences informatiques à hauteur de 400 000€ en AE et en CP ;
- la redevance annuelle versée, dans le cadre du contrat de délégation de service public, au Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne (CIGPC) estimée à 250 000€ en AE et CP ;
- les droits d'auteur et de reproduction versés aux auteurs pour 300 000€ en AE et en CP.

SUBVENTIONS, TRANSFERTS ET INTERVENTIONS

Depuis 2014, la DILA finance, en collaboration avec les greffiers des tribunaux de commerce et la presse, le groupement d'intérêt public « plateforme de publicité légale des entreprises » (PPLE) pour la réalisation d'un portail public donnant accès à l'ensemble des publicités et informations légales sur les entreprises (création, modification, cession, nombre d'établissements, publication des comptes, procédures collective...). En 2020, la subvention sera de 50 000 € en AE et CP.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS

La programmation des investissements vise à assurer la réussite des chantiers prioritaires du plan stratégique et notamment :

- Sécuriser les processus de production et de diffusion du journal officiel ;
- Améliorer l'efficacité des processus (automatisation) dans un but de réduction des moyens humains ;
- Répondre aux exigences réglementaires ;
- Développer des projets d'innovation.

En matière de production régaliennne :

La modernisation du site « legifrance.gouv.fr », fondée sur les attentes exprimées par les utilisateurs, sera achevée. Il est prévu 500 000 € de CP en 2020.

Dans le cadre des travaux de sécurisation de la chaîne de production du « *Journal officiel* », initiés en 2018 à la suite de l'audit réalisé par la Mission d'organisation des services du premier ministre (MOSPM), la refonte des outils STILA (Solution de traitement de l'information légale et administrative) et SOLON (Système d'organisation en ligne des opérations normatives) sera lancée dans le courant du deuxième semestre 2019. Il est programmé 750 000 € de CP sur le projet de migration STILA V2 et 1 200 000 € sur la migration SOLON V2.1.

Les évolutions annuelles programmées sur les bases de données juridiques sont estimées à 200 000 € en AE et CP. Un POC (proof of concept) de consolidation automatique des textes juridiques est prévu en 2020 pour un montant de 400 000 € en AE et CP.

Suite à une expérimentation d'un outil permettant au Gouvernement de donner son avis sur les amendements parlementaires qui s'est avérée concluante, un projet d'internalisation appelé ZAM (Zen Amendement) est programmé pour 500 000 € en AE et CP.

En matière d'administration numérique :

La DILA poursuit ses investissements pour assurer aux usagers un meilleur accès à l'information administrative. De nouvelles démarches et de nouveaux services seront développés sur le site « service-public.fr » (SP) pour une prévision de dépenses fixée à hauteur de 2 000 000 € en AE et 1 300 000 € en CP.

Par ailleurs, les évolutions continues du site SP seront mises en œuvre pour 2 000 000 € en AE et 1 300 000 € en CP. Elles visent à renforcer la personnalisation de l'accès à l'information administrative (contenus, services, simulateurs...), améliorer la qualité sur la base de la prise en compte des attentes des usagers et fiabiliser les contenus en renforçant les partenariats avec les administrations et organismes sociaux.

La refonte de l'annuaire du site « service-public.fr » sera poursuivie pour 350 000 € en AE et 450 000 € en CP en 2020.

En matière d'édition publique :

Après l'ouverture du site internet « vie-publique.fr » qui proposera la mise à disposition de contenus web gratuits et multiformats, des évolutions sur un mode itératif seront réalisées à hauteur de 350 000 € en AE et CP afin d'améliorer encore le site grâce au retour des usagers.

En matière d'infrastructure et de sécurité informatique :

Après une première mise à niveau du datacenter de Rosny-sous-Bois (mise en conformité PSSI-E) et la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (continuité du JO), un renouvellement du matériel de l'ensemble du réseau est programmé pour 300 000 € en AE et 1 120 000 € en CP.

Dans le cadre de la refonte SOLON/STILA précitée, une mise à niveau de l'infrastructure sera réalisée pour 700 000 € en AE et CP. De plus, il sera procédé au renouvellement des matériels (switchs) des installations du site de Desaix pour 440 000 € en AE et CP.

Maintenance des outils de gestion :

Les évolutions programmées sur les outils concernent principalement les outils de restitutions de données (Business Object), de gestion des recettes du budget annexe (Oracle EBS) et RH. L'enveloppe allouée en 2020 est de 500 000 € en AE et CP.

Les travaux immobiliers :

La DILA assure l'entretien du siège situé rue Desaix dans le XVème arrondissement de Paris. Les travaux structurants sont destinés aux réparations, améliorations et mises en conformité des bâtiments ou encore à l'augmentation de la capacité d'accueil en créant des espaces de bureaux.

En 2020, le projet immobilier Desaix lancé en 2018 et destiné à augmenter la surface de bureaux afin d'accueillir les agents du site du Quai Voltaire puis une partie des agents du site de Ségur sera finalisé. Il est prévu de consommer 77 000 € en AE et 500 000 € en CP.

Les travaux de mise en conformité du désenfumage des ateliers pour 60 000 € en CP et du local « mémoire éditoriale » pour 55 000 € en CP seront également finalisés. La mise en conformité de l'escalier d'honneur est programmée en 2020 pour 70 000 € en AE et CP.

En outre, le ravalement de la façade aile nord et des ateliers donnant sur la cour d'honneur sera lancé pour 250 000 € en AE et CP et l'étanchéité des terrasses des ateliers sera réalisée pour un coût de 180 000 € en AE et CP.

En outre, un plan d'investissement immobilier pluriannuel du site pourrait être lancé selon des études immobilières en cours afin de le maintenir dans un état fonctionnel. Il est programmé pour 1 500 000 € en AE et 450 000 € en CP sur 2020.

Pour l'imprimerie :

Une enveloppe est allouée à l'imprimerie dans le but de maintenir et sécuriser les outils de production pour 400 000 € en AE et CP et un projet de mise en brique de la plieuse est programmé pour 200 000 € en AE et CP.

Des actions de prévention et sécurité sont également envisagées portant notamment sur un programme d'acoustique de l'atelier d'expédition-finition pour 50 000 € en CP.

Innovation :

La DILA souhaite développer l'innovation numérique afin d'augmenter l'offre de services aux usagers (développement d'API, expérimentation d'une application mobile...). Pour assurer le lancement de ces projets qui peuvent être immobilisables, une ligne budgétaire est prévue à hauteur de 1 250 000 € en AE et 200 000 € en CP.

Le tableau ci-après retrace les projets d'investissement programmés sur 2020 :

PROJETS 2020	AE	CP
<i>Refonte légifrance</i>		500 000
<i>Evolutions LEGIFRANCE post projet</i>	700 000	500 000
<i>BDJ</i>	200 000	200 000
<i>POC BDJ</i>	400 000	400 000
<i>Projet amendements parlementaires (ZAM)</i>	500 000	500 000
<i>Refonte formulaires BOAMP web</i>	600 000	300 000
<i>STILA V2</i>	0	750 000
<i>SOLON V2.1</i>	0	1 200 000
<i>Anyware</i>	300 000	150 000
Production régalienn	2 700 000	4 500 000
<i>SP itération 2019</i>	2 000 000	1 300 000
<i>Démarches 2019</i>	2 000 000	1 300 000
<i>Evolutions VP</i>	350 000	350 000
<i>Refonte annuaire SP</i>	350 000	450 000
Administration Numérique	4 700 000	3 400 000
<i>Infrastructure refonte SOLON/STILA</i>	700 000	700 000
<i>Renouvellement switchs Desaix</i>	140 000	140 000
<i>Renouvellement datacenter Rosny</i>	300 000	1 120 000
<i>Infrastructure poste de travail</i>	300 000	300 000
Infrastructure & sécurité	1 440 000	2 260 000
<i>Evolutions Outils de gestion (BO,...)</i>	500 000	500 000
Gestion	500 000	500 000
<i>Programme acoustique atelier expédition finition</i>		50 000
<i>Maintenance de l'outil de production</i>	400 000	400 000
<i>Remplacement échangeur vapeur</i>		130 000
<i>Mise en brique derrière plieuse</i>	200 000	200 000
Imprimerie	600 000	780 000
<i>Projet immobilier Desaix 2018-2019</i>	77 000	500 000
<i>Remise en conformité désenfumage des ateliers</i>		60 000
<i>Remise en conformité désenfumage de la mémoire éditoriale</i>		55 000
<i>Étanchéité terrasses</i>	180 000	180 000
<i>Ravalement façade cour d'honneur</i>	250 000	250 000
<i>Mise en conformité escalier d'honneur</i>	70 000	70 000
<i>Plan d'investissement immobilier</i>	1 500 000	450 000
Projet Immobilier	2 077 000	1 565 000
<i>Projet de recherche et développement</i>	1 250 000	200 000
Innovation	1 250 000	200 000
Total	13 267 000	13 205 000